

PROJET D'ETABLISSEMENT

2012 – 2016

I – PREAMBULE

Le projet d'établissement s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005.

Il entre dans le cadre des priorités académiques en prenant en compte les éléments suivants :

- Conduire tous les élèves aux niveaux de compétence attendus en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants.
- Favoriser la poursuite d'étude ou l'insertion professionnelle des jeunes (prévention du décrochage, orientation...)
- Développer les parcours individualisés personnalisés et les dispositifs d'accompagnement.
- Faire respecter l'école et ses obligations.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des élèves.

Le projet d'établissement 2012-2016 a été élaboré conformément aux textes en vigueur avec une démarche basée sur quatre étapes fondamentales :

- **Un diagnostic** : état des lieux établi avec présentation des indicateurs de résultat et de performance
- **La définition des axes du projet** : à partir du diagnostic, mise en place d'axes stratégiques communs aux deux structures de l'établissement avec des axes de progrès en fonction de leur spécificité.
- **L'élaboration et la présentation d'un programme d'actions** : axes de progrès présentant les objectifs opérationnels et les moyens d'actions
- **L'évaluation** : établir une évaluation annuelle puis une évaluation finale en juin 2016

II - DIAGNOSTIC

Un diagnostic avec un état des lieux pour les 2 structures de l'établissement :

- présentation de l'établissement
- ressources humaines et matérielles de l'établissement
- environnement
- indicateurs de résultats et de performance des élèves ciblés en fonction
 - des caractéristiques de l'établissement (effectifs, CSP défavorisés)
 - de l'orientation et de la réussite de l'élève
 - de la vie de l'élève
- points forts et points à améliorer

1) Présentation établissement

Le lycée polyvalent Jean Talon est composé d'un LEGT avec 520 élèves et étudiants, et d'une SEP avec 290 élèves.

L'établissement a essentiellement un recrutement urbain et péri-urbain au niveau secondaire (près de 65%), le secteur de recrutement au niveau supérieur est plus large.

L'établissement compte près de 37,9% d'élèves et étudiants demi-pensionnaires et près de 14,5 % d'internes.

Une population avec des PCS défavorisées (près de 50% au lycée et plus de 60% à la SEP), le milieu social et culturel est défavorable.

Formations

LEGT	SEP
<ul style="list-style-type: none">• Enseignement supérieur (STS CGO et MUC, DCG)• Séries générales (S, ES)• Série technologique (STMG)• Enseignements exploration : SES, PFEG, SL, MPS, SI, LS, LV3 Espagnol• Langues vivantes : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien• Options facultatives : classe européenne anglais, latin, section sportive football, option EPS	<ul style="list-style-type: none">• Formation Baccalauréat Professionnel<ul style="list-style-type: none">• Secteur tertiaire (gestion administration, vente, commerce)• Langues vivantes : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien• Options facultatives : section sportive football

2) **Ressources humaines et matérielles**

a) **personnels**

Une équipe pédagogique stable comprise à 75% entre 30 et 50 ans, équipe dynamique et réactive aux projets innovants (tutorat, accompagnement personnalisé, CECRL, ...) et particulièrement investie dans sa mission de transmission de connaissances.

b) **locaux et équipements**

L'établissement est récent (moins de 20 ans), il est fonctionnel et adapté aux exigences des différentes formations.

Les salles spécifiques sont bien entretenues, 80% du matériel TICE a moins de 5 ans, est fonctionnel et performant.

Les équipements informatiques sont renouvelés régulièrement dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement de la Région.

3) **Environnement**

Le climat est relativement serein, certaines dérives d'élèves existent mais restent marginales, la communauté éducative est très présente pour encadrer les élèves qui posent problèmes. La motivation des élèves est cependant très variable suivant les filières.

La collaboration avec les collectivités territoriales (Région, municipalité) sont très bonnes mais aussi avec nos partenaires (gendarmerie, associations).

4) Indicateurs de résultats et de performance

a) Caractéristiques de l'établissement

Année Scolaire	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Effectifs LEGT + SEP	1000	956	901	850	812
Effectifs LEGT	696	657	607	549	522
Seconde	138	141	111	83	105
Premières	146	136	143	109	95
Terminale	194	178	144	154	125
Total Secondaire	478	455	398	346	325
PCS défavorisés	38,7	42,9	47,2	49,4	
1BTS	60	69	76	64	69
2BTS	62	57	55	56	56
DCG	96	76	78	83	72
Total Postbac	218	202	209	203	197
PCS défavorisés	45,4	40,6	45	42,9	
Effectifs SEP	304	299	294	301	290
SECBEP	97	55			
TERBEP	103	104	39		
1BPR2	55	47			
TBPR2	49	45	45		
2BPR3		48	111	103	92
1BPR3			99	124	96
TBPR3				74	101
PCS défavorisés	55,6	58,9	60,2	63,5	

Pour le LEGT

Baisse importante des effectifs depuis 5 ans au niveau secondaire avec en moyenne 50 élèves en moins chaque année.

En seconde, la courbe de la baisse constatée en 2009 et 2010 (-30 élèves en moyenne) s'est inversée à cette rentrée avec 22 élèves en plus, ce constat reste cependant fragile mais c'est un signe encourageant pour l'avenir qui doit être poursuivi et accentué dans les prochaines années. La politique de communication engagée depuis la rentrée 2011 doit favoriser cette démarche.

En 1^{ère} et en terminale, la baisse constatée en 2011 est proportionnelle à la baisse des effectifs constatée en seconde depuis notamment les 2 dernières années.

On constate une augmentation relative des PCS défavorisées chaque année et qui est près de 2 fois supérieure à la moyenne nationale (+ 25 points en 2011).

Au niveau supérieur, les effectifs sont stables et n'appellent pas de commentaires particuliers. A noter que les PCS défavorisées sont cependant très élevées par rapport à la moyenne nationale (+15 points en 2011).

Pour la SEP

Relative stabilité des effectifs depuis 5 ans, la rénovation de la voie professionnelle est maintenant absorbée, on devrait rester dans les prochaines années à ce niveau d'effectifs.

A noter qu'à la rentrée 2011, le recrutement en seconde professionnelle comptabilité a été fermé faute de candidats en nombre suffisant pour ouvrir une section, la réforme de cette voie avec la fusion de la section secrétariat devrait apporter un nouvel élan à la filière tertiaire.

On constate une augmentation relative des PCS défavorisées et qui restent largement supérieures à la moyenne nationale (+ 15 points).

b) Orientation

LEGT

Année Scolaire (en %)	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de redoublement en 2GT	8,1	13	7,8	10,8	10,7
Taux de réorientation de 2GT vers 2PRO (BEP ou BAC)	3,4	7,2	2,8	9	3,6
Taux de réorientation de 2GT vers autres solutions (apprentissage, agriculture, sans solutions,...)	3,4	0,7	7,1	1,8	3,6
Taux de réorientation en 1PRO			0,7	2,7	1,2
Taux de passage en 1 ^{ère} GT	85,2	79	82,2	78,3	81
Taux de redoublement en 1GT	6,1	6,8	13,2	6,3	8,4
Taux de redoublement en 1BTS	3,3	4,3	5,3	12,5	2,9

Le taux de redoublement en seconde se situe autour des 10% et est trop élevé, il est nécessaire de travailler l'orientation en amont.

Le taux de réorientation doit être davantage maîtrisé, les passerelles au niveau de la voie professionnelle doivent être favorisées pour un passage en 1^{ère} professionnelle, on constate en 2010 que cette situation a été envisagée.

Les autres solutions concernant la réorientation restent marginales, on constate un pic en 2009 qui n'a pas été maîtrisé (7,1%).

Le taux de passage en 1^{ère} GT doit augmenter avec un travail d'accompagnement et de soutien des élèves les plus en difficulté, la réforme du lycée doit prendre tout son sens.

Le taux de redoublement en 1GT est beaucoup trop élevé, cet indicateur doit nécessairement évoluer.

Le taux de redoublement en 1BTS reste dans des proportions normales sauf en 2010 où il avait été à un niveau trop élevé notamment en CGO, il doit rester dans les chiffres de 2011.

Cette situation montre également que l'on doit communiquer davantage avec les familles et les élèves avec une disponibilité forte des équipes pédagogiques et notamment des professeurs principaux.

SEP

Année Scolaire	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de redoublement en 2pro			8,3	1,8	0
Taux de passage en 1 ^{ère} PRO			91,6	86,4	85,6
Taux de réorientation de 2PRO vers 2GT				0,9	0
Taux de réorientation de 2PRO vers CAP				3,6	5
Taux de redoublement en 1pro				7	2,1

Depuis la rénovation de la voie professionnelle engagée en 2009, le taux de redoublement en 2PRO peut être mesuré, on s'aperçoit qu'il est difficilement analysable dans la mesure où sur 2 ans la variation est importante, il a cependant nettement baissé en 2010.

Le taux de passage en 1^{ère} PRO est au-dessus de la moyenne académique, le passage s'effectue dans de bonnes conditions.

Le taux de réorientation est marginal pour la 2GT, il a simplement le mérite d'exister, par contre le taux de réorientation vers un CAP est au-dessus du taux académique, il doit davantage être maîtrisé.

Le taux de redoublement en 1^{ère} PRO est par contre trop élevé, ce qui montre que l'orientation doit prendre tout son sens bien en amont.

c) Réussite de l'élève

LEGT

Année Scolaire (en %)	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de réussite au bac général ES et S	79	73	74	71	73,1
Taux de réussite au bac technologique STG	71	72	71	79,7	65,7
Taux de réussite au BTS	62,3	71,7	78,2	77,8	80,4

Les taux de réussite aux examens sont en moyenne inférieurs de 10 points à la moyenne académique et nationale au niveau de la filière générale et technologique, il s'agira bien évidemment d'améliorer ces résultats, l'objectif sera dans un premier temps (sur 2 à 3 ans) de le faire évoluer de 4 à 5 points en moyenne.

Le taux de réussite au BTS se situe dans les moyennes académiques et nationales.

SEP

Année Scolaire (en %)	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de réussite au bac pro	87	85	88	86	52,8
Taux de réussite au BEP	70,8	73	60,4	69,8	65,6

Le taux de réussite globale au bac PRO est dans les moyennes nationales et académiques, il doit être maintenu dans les mêmes proportions, à noter une forte dégradation de cet indicateur en 2011 avec des élèves qui ont refusé de subir certaines épreuves dans la section comptabilité, ce qui a fait chuter considérablement les résultats globaux.

Le taux de réussite moyen au BEP n'est pas très bon, il s'est même dégradé avec la certification intermédiaire.

d) Vie de l'élève

Année Scolaire (en %)		2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Taux d'absentéisme	LEGT	5,8	9,2		10,5	8,51
	SEP	8,6	13,7		12,6	13,35
Nombres d'exclusions temporaires		53	79		66	83 dont 77 en inclusion
Nombre d'actes violents		10	9		5	9
Taux de participation aux élections du CVL					35,5	23,2
Taux de participation au FSE			16,3		7,8	14,9
Taux de participation à l'UNSS/AS	LEGT	64	60	57	53	67
	SEP	36	40	43	47	33

Le taux d'absentéisme est trop élevé que ce soit au LEGT ou à la SEP, il s'agira de trouver des solutions pour le faire baisser de manière significative par des actions de suivi, le tutorat pourrait être un 1^{er} élément de réponse.

Les exclusions temporaires et les actes de violence concernent exclusivement la SEP (à 90%), ils sont bien évidemment à un niveau trop élevé, il faut réellement se pencher sur ces problèmes, proposer des alternatives et mener des actions de prévention contre toute forme de violence.

Les taux de participation aux différentes instances et activités de l'établissement sont peu élevés, il s'agira de dynamiser le CVL et le FSE par des actions de communication, les périodes d'inscription sont des temps où les différents acteurs devront être présents pour encourager la participation des élèves à la vie de l'établissement.

Par contre le taux de participation à l'UNSS/AS se situe à un niveau élevé, ce qui est un point positif pour l'établissement qui doit être encouragé.

NB : à noter l'absence d'indicateurs vie scolaire en 2009/2010 (taux d'absentéisme, nombre d'exclusions temporaires, nombre d'actes violents, taux de participation au CVL et au FSE), le renouvellement total de l'équipe vie scolaire est un élément à prendre en considération.

5) Points forts et points à améliorer

LEGT

Points forts	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">• Résultats au DCG et au BTS dans la moyenne nationale et académique• Bonne implication des équipes pédagogiques dans les projets innovants (accompagnement personnalisé, tutorat, CECRL)• Ouverture culturelle et scientifique diversifiée• Equipements satisfaisants	<ul style="list-style-type: none">• Résultats au baccalauréat général et technologique en dessous de la moyenne académique• Manque d'ambition des élèves pour les études longues• Difficulté pour certains élèves à évaluer les exigences du lycée au niveau travail• Constat d'un déficit culturel chez les élèves

SEP

Points forts	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">• Forte implication des équipes pédagogiques dans les projets innovants• Ouverture culturelle diversifiée• Equipements satisfaisants	<ul style="list-style-type: none">• Résultats aux examens trop hétérogènes suivant les sections• Faible poursuite d'études• Peu de dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle• Manque de mobilité et d'ambition des élèves• Constat d'un déficit culturel chez les élèves

III - AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Au vu du diagnostic réalisé, trois grands axes stratégiques communs aux deux structures de l'établissement ont été définis avec des axes de progrès en fonction de leur spécificité.

1. VALORISER LA REUSSITE DES ELEVES

LEGT	SEP
Améliorer le parcours de formation des élèves	Assurer l'accès de tous les élèves à un niveau de qualification

2. FAVORISER LE PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION ET DONNER DE L'AMBITION AUX ELEVES

LEGT	SEP
Augmenter les projets pour une orientation réussie et partagée	Augmenter les projets pour une orientation réussie en favorisant la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle

3. DEVELOPPER LES VALEURS CITOYENNES, PROMOUVOIR L'EDUCATION A LA SANTE

LEGT	SEP
Améliorer les conditions de vie et de travail dans l'établissement	

III – OBJECTIFS ET MOYENS D’ACTIONS

1. AXE STRATEGIQUE : VALORISER LA REUSSITE DES ELEVES			
LEGT		SEP	
<u>Axe de progrès 1</u> : Améliorer le parcours de formation des élèves		<u>Axe de progrès 1</u> : Assurer l'accès de tous les élèves à un niveau de qualification	
Objectifs opérationnels	Moyens d’actions	Objectifs opérationnels	Moyens d’actions
1. Aider les élèves en difficulté	soutien dans certaines disciplines tutorat et tests Lycam en seconde	1. Aider les élèves en difficulté	accompagnement personnalisé tutorat et tests Lycam en seconde
2. Utilisation des TICE	dans toutes les disciplines favoriser et développer l'autonomie des élèves (TPE, accompagnement personnalisé,...) validation du B2I	2. Utilisation des TICE	dans toutes les disciplines favoriser et développer l'autonomie des élèves (projets, accompagnement personnalisé,...) validation du B2I
3. Favoriser l'apprentissage des langues vivantes avec le Cadre Européen Commun de Référence des Langues (CECRL)	groupes à effectifs réduits et groupes de compétences participation aux certifications des langues étrangères échanges linguistiques	3. Généraliser à toutes les formations la participation à des concours, facteurs d'émulation	Inscription concours avec mise en valeur des résultats - concours général des métiers, concours expression orale Rotary, concours gestion, rallye mathématiques, olympiades des métiers Participation à des dispositifs valorisants - mini-entreprise
4. Généraliser à toutes les formations la participation des élèves à des concours et à des dispositifs valorisants	Inscription concours avec mise en valeur des résultats - Olympiades et Rallye mathématiques - concours Kangourou, concours général, concours de gestion, concours expression allemande, concours expression orale Rotary, concours Cicéro (latin) Participation à des dispositifs valorisants - collège des sciences, lycéens chercheurs	4. Lutter contre le décrochage	- optimiser l'utilisation des tests Lycam entretiens personnalisés tout au long du parcours de formation - travail de suivi en entreprise avec les tuteurs
5. Valoriser les réussites des élèves méritants	communication presse, journal, site internet du lycée <ul style="list-style-type: none">○ résultats aux examens○ résultats de la participation aux concours○ résultats UNSS	5. Valoriser les réussites des élèves méritants	communication presse, journal, site internet du lycée <ul style="list-style-type: none">○ résultats aux examens○ résultats de la participation aux concours○ résultats UNSS

2. AXE STRATEGIQUE : FAVORISER LE PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION ET DONNER DE L'AMBICTION AUX ELEVES

LEGT		SEP	
Axe de progrès 2 : Augmenter les projets pour une orientation réussie et partagée		Axe de progrès 2 : Augmenter les projets pour une orientation réussie en favorisant la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle	
Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions
1. En amont, favoriser l'accueil et l'information des futurs élèves pour une intégration réussie en seconde	<ul style="list-style-type: none"> - accueil élèves de 3èmes - intervention dans les collèges - mini-stages classe européenne anglais - présence de l'établissement au forum des formations pour les élèves de 3^{ème} - journée portes ouvertes - stages anglais été pour les futurs élèves de seconde 	1. Favoriser l'accueil et l'intégration	<ul style="list-style-type: none"> - accueil des élèves de 3^{ème} - intervention dans les collèges - mini-stages - présence de l'établissement au forum des formations pour les élèves de 3^{ème} - liaison SEP / Collège - journée portes ouvertes
2. En aval, dans le cadre du PDMF, permettre aux élèves de découvrir les formations post-bac et les différents métiers	<ul style="list-style-type: none"> - présentation des formations post-bac au sein du lycée - forum avenir étudiant - Passeport Orientation Formation - rencontre avec des professionnels - stage de découverte du milieu professionnel 	2. Encourager la poursuite d'études	<ul style="list-style-type: none"> - présentation des formations post-bac au sein du lycée - accompagnement personnalisé en terminale axé sur les formations post-bac - participation au forum avenir étudiant - mini-stages de découverte des formations post-bac
3. Accentuer les liens avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - rencontres parents-professeurs - favoriser les entretiens individuels - accompagnement des élus au CA - accueil en début d'année des nouveaux élèves avec leurs familles 	3. Accentuer les liens avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - rencontres parents-professeurs - favoriser les entretiens individuels - accompagnement des élus au CA - accueil en début d'année des nouveaux élèves avec leurs familles
4. Eviter le redoublement et le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser les passerelles enseignement général et enseignement professionnel 	4. Aider l'élève à préciser son projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - rencontre avec des professionnels - généraliser l'intervention de partenaires extérieurs - systématiser les entretiens d'orientation - participation au forum de l'emploi
5. Suivi des élèves au niveau supérieur	<ul style="list-style-type: none"> - enquêtes de suivi post-bac 	5. Poursuivre et améliorer le suivi des sortants	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'enquêtes - accentuer les contacts

3. AXE STRATEGIQUE : DEVELOPPER LES VALEURS CITOYENNES, PROMOUVOIR L'EDUCATION A LA SANTE

LEGT

SEP

Axe de progrès 3 : Améliorer les conditions de vie et de travail dans l'établissement

Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions
1. Réduire l'absentéisme en responsabilisant l'élève et sa famille	<ul style="list-style-type: none"> - tutorat - suivi personnalisé avec contrat d'engagement - suivi en cellule de veille 	1. Lutter contre l'absentéisme en responsabilisant l'élève et sa famille	<ul style="list-style-type: none"> - tutorat - suivi personnalisé avec contrat d'engagement - suivi en cellule de veille
2. Favoriser le travail de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> - mettre à disposition des élèves des lieux de travail (permanence, CDI,...) 	2. Favoriser le travail de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> - mettre à disposition des élèves des lieux de travail (permanence, CDI,...)
3. Implication des élèves dans les différentes instances et associations pour les responsabiliser (CVL, CA, Maison des lycéens, UNSS)	<ul style="list-style-type: none"> - encadrer formations délégués - mettre un local à disposition pour le CVL - inscriptions des élèves aux clubs de la maison des lycéens et à l'UNSS avec présence des différents acteurs au moment des inscriptions - participation à la journée portes ouvertes - formation SST et PSC1 	3. Implication des élèves dans les différentes instances et associations pour les responsabiliser (CVL, CA, Maison des lycéens, UNSS)	<ul style="list-style-type: none"> - encadrer formations délégués - mettre un local à disposition pour le CVL - inscriptions des élèves aux clubs de la maison des lycéens et à l'UNSS avec présence des différents acteurs au moment des inscriptions - participation à la journée portes ouvertes - formation SST et PSC1
4. Sensibiliser les élèves aux comportements à risques et aux conduites addictives en les faisant participer aux différentes manifestations organisées par l'établissement	<p>En lien avec le CESC participation des élèves aux opérations contribuant à l'éducation à la citoyenneté, à la santé et l'éducation nutritionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - don du sang, opération SIDA - opération développement durable - égalité des chances homme femme - opérations caritatives - opération « bien manger, bien bouger » 	4. Sensibiliser les élèves aux comportements à risques et aux conduites addictives en les faisant participer aux différentes manifestations organisées par l'établissement	<p>En lien avec le CESC participation des élèves aux opérations contribuant à l'éducation à la citoyenneté, à la santé et l'éducation nutritionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - don du sang, opération SIDA - opération développement durable - égalité des chances homme femme - opérations caritatives - opération « bien manger, bien bouger »
5. Favoriser l'ouverture culturelle et scientifique	<ul style="list-style-type: none"> - visite de musées - opération lycéens au cinéma - découverte du théâtre - organisations sorties pédagogiques en lien avec les programmes - organisations de voyages pédagogiques en favorisant les échanges linguistiques - opération ciné-lycées (élèves et étudiants) 	5. Favoriser l'ouverture culturelle et scientifique	<ul style="list-style-type: none"> - visite de musées - opération lycéens au cinéma - découverte du théâtre - organisations sorties pédagogiques en lien avec les programmes - organisations de voyages pédagogiques en favorisant les échanges linguistiques - opération ciné-lycées (élèves et étudiants)

IV – EVALUATION

Evaluations intermédiaires :

- bilan annuel en conseil d'administration pour permettre de mesurer l'état d'avancement du projet
- avenant possible en cas de modification du projet

Evaluation finale :

- évaluation du projet avec analyse des indicateurs au conseil d'administration de juin 2016.
- évaluation servira à l'élaboration du projet suivant